Communauté de communes

CÈZE-CÉVENNES

Ensemble pour être unique

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

La collectivité

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES 2025

Le président

- **Olivier Martin**, Maire de Gagnières

Les vice-présidents

- **Jean-Pierre de Faria**, *Maire de Saint-Ambroix*

En charge du développement économique et des partenariats institutionnels.

- **Bernard Portalès**, *Maire de Bessèges*

En charge de la collecte, traitement des déchets et ordures ménagères.

- **Jean-Christophe Payan**, *conseiller - commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières*

En charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture.

- **Jérôme Bassier**, *Maire de Méjannes-le-Clap*

En charge du tourisme, du patrimoine, de l'économie de proximité et de la communication.

- **Cyril Gilles**, *conseiller - commune de Barjac*

En charge des finances.

- **Georges Vercoutère**, *conseiller - commune de Molières-sur-Cèze*

En charge de la mobilité et de la politique de l'habitat.

- **Sylvette Molières**, *Maire de Saint-Denis*

En charge de la culture et de l'école de musique.

- **Geneviève Coste**, *Maire d'Allègre-les-Fumades*

En charge de l'optimisation des marchés publics des déchets et des recettes, de la TEOM incitative et de la redevance spéciale.

Élue déléguée

- **Olga Bofill**, *conseillère - commune de Barjac*

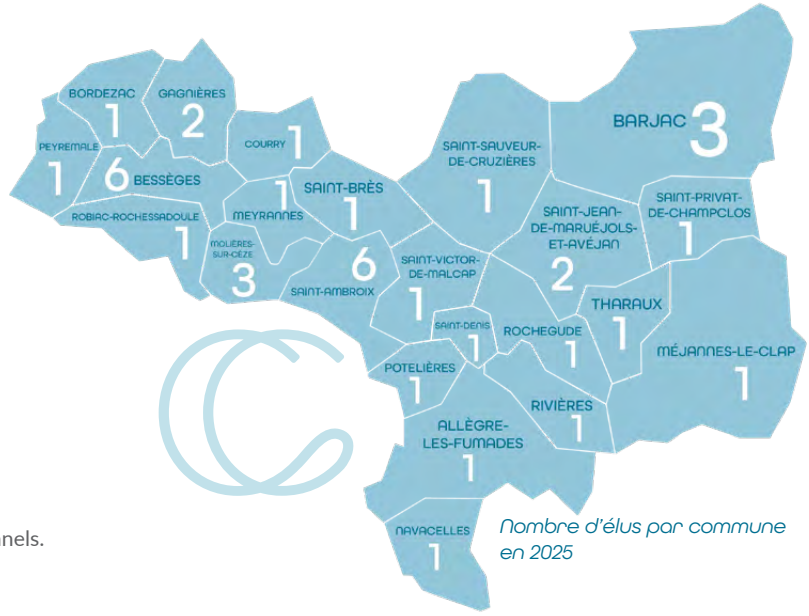
En charge de l'enfance et de la jeunesse.

Les élus communautaires

Édouard **Chaulet** | Jacques **Molle** | Marie-Hélène **Malbos** | Christine **Roux** | Claude **Vigouroux** | Marie **Carre** | Jean **Bernard** | Yolande **Lasia** | Wladimir **Bernard** | Florence **Bouis** | Dominique **Agniel** | Bruno **Clémençon** | Guy **Silhol** | Jean-Paul **André** | Jean-Marie **Itier** | Henri **Chalvidan** | Patrick **Dumas** | Frédérique **Cazalet** | Paul **Percetti** | Christelle **Roussel** | Bernard **Bonnefoy** | Daniel **Pialet** | Jean-Pierre **Charpentier** | Thierry **Daublon** | Jean-Marie **Coste** | Jean-François **Flandin** | Micheline **Wierepant** | Denis **Guillaume**.

Thierry **Laurent** a succédé à Didier **Cayron** en octobre 2024.

Retrouvez les compétences et le projet de territoire sur le site de la communauté de communes www.ceze-cevennes.fr



Nombre d'élus par commune en 2025

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES 2026

Le président

- **Olivier Martin**, conseiller - commune de Gagnières

Les vice-présidents & Élus délégués

- **Jean-Pierre de Faria**, *Maire de Saint-Ambroix*

Développement économique, services, tourisme & partenariats institutionnels.

- **Cyril Gilles**, *conseiller - commune de Barjac*

Finances et CLECT.

- **Christine Roux**, *Maire de Bessèges*

Petite enfance et jeunesse.

- **Jérôme Bassier**, *Maire de Méjannes-le-Clap*

Collecte et traitement des déchets.

- **Cathy Ville-Chaulet**, Maire de *Saint-Privat-de-Champclos*

Culture.

- **Georges Vercoutère**, *conseiller - commune de Molières-sur-Cèze*

Mobilité, politique de l'habitat et OPAH-RU.

- **Claudine Benoît**, *conseillère - commune de Saint-Ambroix*

Santé et social.

- **Éric Coste**, Maire de *Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan*

Communication et pacte territorial.

- **Florence Bouis**, Maire de *Molières-sur-Cèze*

Transition écologique et énergétique, mutualisation des ressources.

- **Wladimir Bernard**, Maire de *Meyrannes*

Suivi marché des déchets et redevance spéciale.

Les élus communautaires

Jean-Paul **ANDRÉ** | Didier **BAPTISTE** | Adeline **BENYUS** | Philippe **BLANCHARD** | Elisa **BOMBARDIER** | Ghislaine **BOURDEL** | Christophe **CARLETTO** | Catherine **CARLIER** | Thierry **CARRERES** | Ange **CASANO** | Henri **CHALVIDAN** | Sylvain **CHAPUS** | Olivier **CHAZAREIX** | Christophe **CHEMINADE** | Bruno **CLEMENÇON** | Geneviève **COSTE** | Yannick **DULFOUR** | Patrick **DUMAS** | Jennifer **GUERIN** | Aline **GUYONNAUD** | Thierry **LAURENT** | Pierre **MATHON** | Jacques **MOLLE** | Evan **MURILLO** | Cédric **PASCAL** | Valérie **SAINSON** | Christian **SANFILIPPO** | David **VILLENA**

Chiffres clés

COUP D'OEIL SUR LE TERRITOIRE EN 2025

23 communes

61,1 hab./Km² densité

19 500 habitants / 2025

318,8 Km² superficie

2,4 Km de voie verte

7 zones d'activités

4 micro crèches & crèches

65 places d'accueil en crèche

15 établissements scolaire

151 exploitations agricoles

16 bibliothèques

7 antennes de l'école de musique

2 points d'accueil France Services & Bus itinérant

360 points d'apport volontaires

26 aires de compostage collectif

3 2 déchèteries & 1 plateforme

Structures gérées / soutenues par la communauté de communes De Cèze Cévennes



ÉDITO

Faire vivre notre territoire, au quotidien

La communauté de communes De Cèze Cévennes, ce sont des compétences, des équipements, des budgets, mais surtout des projets. Derrière ces mots, il y a des femmes et des hommes qui, chaque jour, font avancer notre territoire. Ce rapport d'activités en est le reflet. Il montre la diversité des actions menées, mais aussi leur point commun : répondre concrètement aux besoins de celles et ceux qui vivent ici.

L'année 2025 a ainsi été une année particulièrement riche. Le déploiement du Pacte territorial France Rénov', la poursuite du programme Petites Villes de Demain, les actions en faveur des mobilités, la valorisation de nos producteurs et de nos savoir-faire, ou encore les travaux engagés pour protéger et entretenir notre territoire en sont quelques exemples.

Je pense aux agents, qui travaillent avec compétence, disponibilité et sens du service public. Je pense également aux élus, qui portent les projets, échangent, cherchent des solutions et travaillent collectivement avec les communes et nos nombreux partenaires. C'est cette synergie qui fait la richesse de notre intercommunalité et lui donne tout son sens : mettre en commun nos moyens, nos compétences et nos idées pour construire des réponses adaptées et faire avancer, ensemble, notre territoire.

Ce rapport vous invite à découvrir cette réalité, parfois au travers de grandes réalisations, parfois à travers des actions plus modestes mais tout aussi importantes dans la vie quotidienne. Il témoigne surtout d'une collectivité qui agit, qui accompagne et qui prépare l'avenir.

Je vous souhaite une bonne découverte de ce rapport d'activités 2025 de De Cèze Cévennes.

Olivier Martin
Président de la communauté de communes De Cèze Cévennes

SOMMAIRE

ACTION SOCIALE

06 • Santé
07 • Actions séniors

MOBILITÉ

09 • Challenge Mobilité Scolaire
11 • Le comité d'itinéraire Via Ardèche

PVD & HABITAT

12 • Petites Villes de Demain : 2025, l'heure du bilan
14 • Mise en oeuvre opérationnelle de la politique intercommunale de l'habitat

COMMUNICATION

16 • Modernisation du site internet

AGRITOURISME

17 • Salon des Maires
18 • Les journées immersives / Guide des producteurs

DFCI

19 • Réparation, entretien et sécurisation des pistes DFCI

FINANCES

20 • La collectivité en quelques chiffres

ENVIRONNEMENT

23 • Mise en service de la nouvelle alvéole à Bordezac

RETOUR EN IMAGES SUR 2025

ACTION SOCIALE

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DE SAINT-AMBROIX : UN PROJET QUI SE CONCRÉTISE

Depuis janvier 2024, la communauté de communes De Cèze Cévennes exerce la compétence relative à la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Saint-Ambroix**.
Au cours de l'année 2025, une nouvelle étape a été franchie dans la concrétisation de ce projet. **Les structures partenaires** - le Centre Hospitalier Alès-Cévennes, AIDER Santé, Labosud, Filieris et la CPTS - ainsi que **les professionnels de santé libéraux** pressentis pour intégrer la MSP (médecin, cabinets infirmiers, psychologues, sage-femme et orthophoniste) ont été recontactés afin de **confirmer leur engagement**. **Cette démarche a permis de consolider les partenariats et de sécuriser le plan de financement de l'opération.**
L'acquisition du bâtiment a été signée en décembre 2025 et les travaux ont débuté dans la foulée, marquant ainsi le lancement concret de la réalisation de la future MSP.
Parallèlement, **de nouveaux professionnels de santé libéraux ont manifesté leur intérêt pour rejoindre le projet**. La communauté de communes se montre favorable à leur intégration au sein de la MSP, afin de **favoriser une offre de soins diversifiée** et de **répondre au mieux aux besoins des habitants du territoire.**

ACCOMPAGNER LA FORMATION DES INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

Le travail mené en étroite **collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** *(CPTS)* a mis en évidence la nécessité **d'accompagner les infirmiers du territoire** dans leur évolution vers la formation d'**Infirmier en Pratique Avancée** *(IPA)*.

L'IPA est un **infirmier diplômé** ayant suivi une formation universitaire complémentaire de deux ans à temps plein, lui permettant d'acquérir des **compétences élargies** dans plusieurs domaines : pathologies chroniques stabilisées et prévention en soins primaires, psychiatrie et santé mentale, urgences, maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale, ou encore oncologie.

Dans le cadre de ses nouvelles compétences, l'IPA assure le suivi de patients qui lui sont confiés par un médecin.

Cette organisation permet de renforcer l'accès aux soins, de libérer du temps médical et de favoriser une meilleure prise en charge des patients. Elle constitue ainsi un levier important pour répondre aux enjeux de démographie médicale et d'offre de soins sur le territoire De Cèze Cévennes.

Afin de contribuer au développement de cette nouvelle offre de soins, la communauté de communes s'engage à soutenir financièrement la formation des infirmiers souhaitant devenir IPA, **à hauteur de 10 000 € par formation,** dans la limite des crédits inscrits au budget de la communauté de communes.
À travers ce dispositif, la collectivité affirme sa volonté de **soutenir les professionnels de santé** et de **participer** activement au maintien et au **renforcement de l'offre de soins** de proximité sur le territoire.

ACTIONS SÉNIORS :
UNE OFFRE DE PRÉVENTION AU SERVICE DU BIEN VIEILLIR



Dans le cadre de sa politique en faveur du bien vieillir, **la communauté de communes De Cèze Cévennes propose aux habitants de plus de 60 ans une offre d'ateliers gratuits**, conçue pour répondre à différents enjeux liés à l'avancée en âge : préserver les capacités, maintenir la mobilité, encourager les échanges et faciliter l'accès aux activités.

En 2025, 113 ateliers ont été organisés sur le territoire et ont permis de toucher 152 participants.

La programmation repose sur une approche multiple. Les participants peuvent notamment s'initier aux usages de l'informatique et d'Internet, entretenir leur mémoire et leur attention, pratiquer une activité physique adaptée ou encore retrouver progressivement confiance dans leurs déplacements à vélo. D'autres rendez-vous proposés associent découvertes culturelles, pratiques créatives, jardinage, cuisine et temps collectifs.
Cette diversité répond à un objectif commun : donner à chacun les moyens de rester acteur de son quotidien. Les ateliers constituent à la fois des espaces d'apprentissage, de pratique et de rencontre. Ils contribuent ainsi à prévenir la perte de confiance, à entretenir les aptitudes physiques et intellectuelles et à rompre l'isolement qui peut accompagner certaines situations de vieillissement.

Les activités sont proposées dans plusieurs communes du territoire, afin de rapprocher les services des habitants et de limiter les freins liés aux déplacements. Des solutions complémentaires sont également mobilisées, comme la mise à disposition d'un minibus gratuit pour faciliter la participation aux activités.

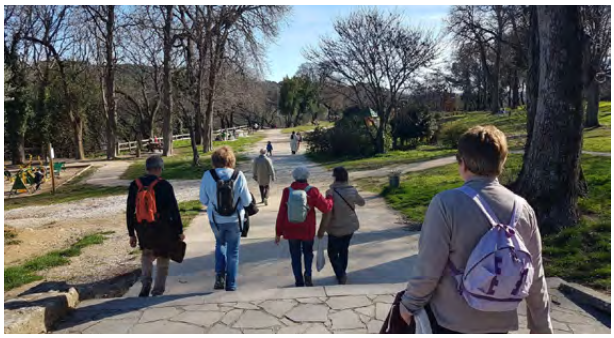
À travers cette programmation et l'implication active des structures du territoire, la communauté de communes affirme une approche **préventive, accessible et de proximité**, qui place les besoins et les aspirations des séniors au cœur de l'action sociale. Une démarche qui participe pleinement à l'attractivité et à la qualité de vie du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS 2025

- **113** ateliers / séances organisés
- **5** thématiques proposées
- **10** communes accueillant les activités
- **152** participants



EN QUELQUES IMAGES















MOBILITÉ

UN CHALLENGE MOBILITÉ SCOLAIRE POUR SENSIBILISER LES ÉLÈVES AUX DÉPLACEMENTS DURABLES

Avec moins de 9% des élèves utilisant les modes actifs sur le territoire de la communauté de communes, la dépendance à la voiture individuelle est très marquée, en particulier pour les élèves de primaires et de maternelles qui utilisent très peu les transports en commun.



Le constat de problèmes d'aménagement des abords des écoles, engageant notamment la sécurité des élèves, a été fait sur l'ensemble des communes hébergeant un établissement scolaire, avec une demande d'alternatives concrètes de la part des acteurs concernés.

La communauté de communes a inscrit la question des déplacements domicile-école comme action prioritaire de son plan de mobilité simplifié, finalisé et adopté en décembre 2022.

Au-delà du développement des infrastructures, il a donc semblé important aux élus communautaires de sensibiliser au plus tôt les plus jeunes, notamment aux mobilités actives, pour qu'ils puissent circuler en sécurité et en autonomie et puissent découvrir d'autres alternatives peu connues et développées
À la croisée de différents enjeux (santé, éducation, sécurité routière, qualité et cadre de vie...), la question des déplacements des scolaires peut devenir un levier d'action et un outil de sensibilisation important.

Cet objectif d'implication des plus jeunes aux mobilités s'inscrit ainsi comme un objectif majeur des actions de la communauté de communes tout en contribuant aux objectifs transversaux d'inclusion, d'aménagement du cadre de vie, d'éducation par le sport, de santé publique et de réduction des gaz à effet de serre.

Le challenge mobilité scolaire a été proposé à l'ensemble des écoles du territoire, en complément du Savoir Rouler À Vélo (SRAV) que la communauté de communes a mis en place sur son territoire depuis 2021. Ce challenge est une proposition des élus du groupe de travail « écomobilité scolaire » qui s'est formé en 2023.
Le challenge mobilité scolaire est une action de communication autour de la mobilité durable, lancée au mois de mai de l'année scolaire 2024/2025. La communauté de communes a proposé aux écoles – maternelles et primaires – de participer à ce challenge sur une semaine.



Il s'agit d'un **défi ludique** qui encourage à **tester sur quelques jours les alternatives à la voiture individuelle pour aller à l'école.** Les élèves, les enseignants et les parents se challengent pour essayer d'utiliser le moins possible leur propre véhicule.

Ce défi a permis aux familles participantes d'expérimenter le report modal lors d'un évènement fédérateur. Une remise des prix a eu lieu en fin d'année scolaire et un goûter a été offert à l'ensemble des écoles participantes. L'année dernière ce sont **5 écoles** qui se sont mobilisées avec l'ensemble de leurs classes et leurs équipes enseignantes, soit plus de **450 personnes**, sans compter les parents d'élèves, qui ont participé à cet évènement.

Ce sont un peu plus de **1200 km en voiture individuelle qui ont été « économisés » pour 314 kg de CO2 qui n'ont pas été émis** *(calcul sur la base des données de l'ADEME - l'agence de la transition écologique - pour un véhicule moyen).*

Cette action a de nouveau été proposée pour l'année scolaire 2025/2026, avec pour objectif à moyen terme l'expérimentation d'aménagements pour se rendre à l'école autrement qu'en voiture.



Élèves de l'école publique de Barjac, lauréats de la catégorie « champions du report modal » année scolaire 2024/2025

LE COMITÉ D'ITINÉRAIRE VIA ARDÈCHE : HUIT INTERCOMMUNALITÉS TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR UN PROJET COMMUN

Depuis 2020, huit intercommunalités et leurs offices de tourisme se réunissent régulièrement au sein d'un comité d'itinéraire pour **développer un parcours cyclable et marchable** principalement en voie verte :

- La communauté de communes et l'office du tourisme Ardèche Sources et Volcans
- La communauté de communes du Bassin d'Aubenas et l'office du tourisme Pays d'Aubenas-Vals Antraïgues
- La communauté de communes et l'office du tourisme du Val de Ligne
- La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et l'office du tourisme Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc
- La communauté de communes et l'office du tourisme Berg et Coiron
- La communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et l'office du tourisme Porte Sud Ardèche
- La communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes et l'office du tourisme Cévennes d'Ardèche
- La communauté de communes et l'office du tourisme De Cèze Cévennes

Les objectifs du comité d'itinéraire Via Ardèche sont les suivants :

- Assurer la continuité de l'itinéraire et son insertion dans le maillage national, en connectant la Via Ardèche aux voies douces ou véloroutes existantes
- Assurer une coordination optimale entre les acteurs, dans la réalisation ou la promotion de l'itinéraire
- Mettre en commun des moyens techniques ou financiers

Des outils communs ont été créés pour le suivi de l'itinéraire :

- une charte graphique
- une carte
- un site internet *(www.via-ardeche.fr)*
- un système d'alerte



Ce sont aujourd'hui **102 km** qui peuvent être parcourus à pied ou à vélo et qui permettent de relier **Gagnières à Aubenas**, avec un axe rejoignant Villeneuve-de-Berg et un autre Vallon-Pont-d'Arc, en majorité sur le tracé de l'ancienne ligne ferroviaire Alès - Le Teil.

Cet itinéraire est donc accessible au départ de Gagnières, où il est également possible de recharger son vélo à assistance électrique, de pique-niquer ainsi que de découvrir un parcours ludique sur les Cévennes.

Le tronçon Gagnières / Saint-Paul-le-Jeune est également accessible aux poussettes, fauteuils roulant, trottinettes…

À terme, ce projet devrait permettre de relier Bessèges d'un coté au Teil et Rochemaure pour rejoindre la Via Rhôna de l'autre.

PVD & HABITAT

PETITES VILLES DE DEMAIN : 2025, L'HEURE DU PREMIER BILAN

Lancé en octobre 2020 par l'État et piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires *(ANCT)*, le programme Petites Villes de Demain cible les communes de moins de 20 000 habitants jouant un rôle de centralité dans leur bassin de vie. Il vise à soutenir les collectivités lauréates dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de territoire et l'amélioration de la qualité de vie des habitants. La concrétisation opérationnelle de ce programme passe par la signature d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire *(ORT)*. Celle-ci a été signée le 6 juillet 2023 au siège de la communauté de communes.

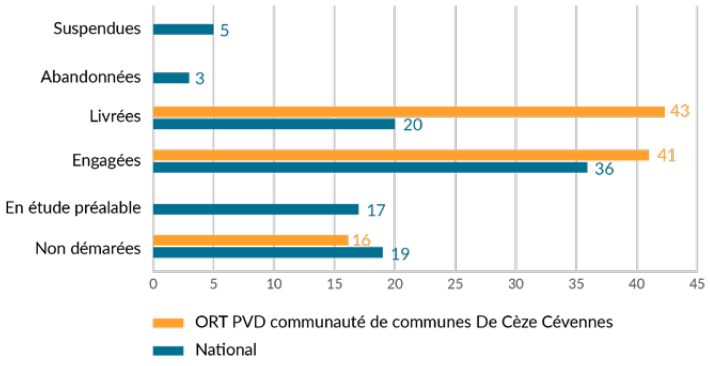
La communauté de communes De Cèze Cévennes, aux côtés de ses communes lauréates Barjac et Saint-Ambroix, a dressé un premier bilan avec la perspective de la fin du programme pour 2026.
À l'occasion du Comité de Pilotage *(COPIL)* annuel, associant les partenaires parmi lesquels siègent l'État, la Banque des Territoires, le Conseil Départemental, la Région Occitanie, la CCI, Action Logement, Territoire 30, etc... Une présentation de l'avancement de l'exécution des actions a été réalisée. Elles sont déclinées entre des projets (rénovation d'école), des études (analyse de la dynamique commerciale) et des dispositifs (aides aux façades).

À la date de signature, l'ORT de la communauté de communes De Cèze Cévennes porte 57 actions orientées majoritairement vers des projets (61%). Le volet étude est également bien présent (30%) avec des réflexions engagées ou à mener directement en lien avec les projets identifiés. À la date du COPIL, l'ORT de la communauté de communes De Cèze Cévennes porte 68 actions : 35 pour Saint-Ambroix et 33 pour Barjac. Les nouvelles actions concernent principalement des projets.

Un bilan met en avant la dynamique de mise en œuvre avec un plan d'actions de l'ORT fort de 68 actions soit 11 de plus qu'en 2023. Il est à noter que 43% des actions sont livrées contre 20% au niveau national des PVD et que 41 % d'entre elles sont engagées pour 36% au niveau national.

Le taux de mise en œuvre des actions sur le territoire de la communauté de communes De Cèze Cévennes est donc de 84%.

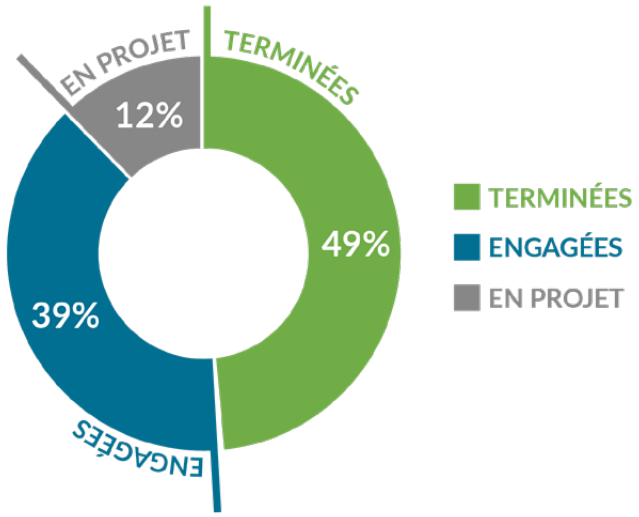
AVANCEMENT DES ACTIONS PVD (EN %)



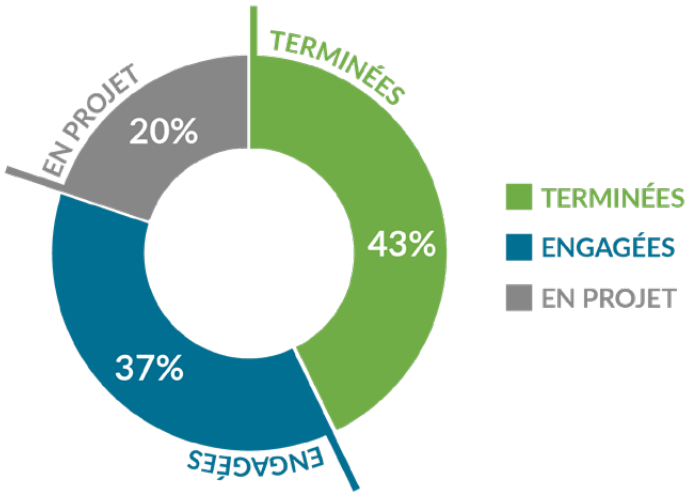
Source données nationales :
Publication « le point d'avancement PVD au 31/12/2024 » avril 2025, ANCT GRIST
Sources données ORT PVD EPCI :
Janvier 2026, ANCT GRIST

Concernant les communes, le taux de réalisation est de 80% sur Saint-Ambroix (43% d'actions livrées et 37% d'engagées) et de 88% sur Barjac (49% d'actions livrées et 39% d'engagées).

AVANCEMENT 2025 DES ACTIONS PVD DE BARJAC



AVANCEMENT 2025 DES ACTIONS PVD DE SAINT-AMBROIX



Ce bilan confirme la phase active de déploiement opérationnel de PVD sur l'année 2025 avec la poursuite de la dynamique dans la réalisation et l'engagement des actions : 15 actions réalisées (soit 6 de plus que 2024) et 13 engagées en fin 2025 (3 de plus qu'en 2024) dont au moins 2 qui devraient se terminer pour l'année 2026. Les axes les plus dynamiques sont ceux de l'habitat, de l'économie, du cadre de vie et de la transition environnementale.

Au-delà de cette analyse comptable du bilan, il est important de mettre cela en perspective avec les bénéfices observables pour les habitants comme la réalisation d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle en centre-ville de Saint-Ambroix pour lutter contre la désertification médicale, mais aussi la mise en place de dispositifs de rénovation de l'habitat avec le Pacte Territorial qui concerne les 23 communes de la communauté de communes De Cèze Cévennes et prochainement une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain *(OPAH RU)*. Nous pouvons citer aussi, la rénovation des écoles publiques afin d'améliorer le confort d'usage des bâtiments pour donner un environnement plus sain et propice à l'apprentissage.

L'État a salué la qualité de l'engagement des collectivités dans ce programme et le travail réalisé. Les efforts sont à poursuivre sur 2026 qui a vu la signature d'un avenant permettant de prolonger de 9 mois la fin du programme portant ainsi son terme à fin décembre 2026.

2025, LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA POLITIQUE INTERCOMMUNALE DE L'HABITAT

Engagée activement depuis 2024 dans la définition et l'élaboration de sa politique d'amélioration de l'habitat, la communauté de communes a vu en 2025 le déploiement opérationnel de celle-ci.

Cette démarche sans précédent sur le territoire intercommunal, a permis de mettre en place progressivement sur l'année 2025 son programme d'intérêt général Pacte Territorial France Rénov' (PTFR'). Ce dispositif vise à informer, conseiller et orienter les ménages des 23 communes de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) sur leurs projets de rénovation et d'amélioration de l'habitat. Le cas échéant, un accompagnement peut être proposé aux ménages afin de les guider dans toutes les phases de leurs projets.

Ce Pacte Territorial est instauré grâce à un conventionnement financier avec l'État, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et le Conseil Départemental. D'un budget global de 3,5 millions d'euros sur 5 ans, répartis entre aides aux travaux et ingénierie de projet, le Pacte Territorial se structure autour de permanences physiques chaque mercredi du mois, tournant entre les communes de Barjac, Bessèges, Molières-sur-Cèze et Saint-Ambroix. Ces permanences sont assurées par l'Espace Conseil France Rénov' de la communauté de communes De Cèze Cévennes animé par le CPIE du Gard (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Ce dernier, pourra orienter les ménages vers un dispositif d'accompagnement global dispensé par l'accompagnateur à la rénovation agréé de la communauté de communes, Urbanis, destiné à soutenir les propriétaires dans la concrétisation de leur projet de rénovation. Sur le volet ingénierie, la communauté de communes finance à hauteur de 320 000 euros sur 5 ans.

Le schéma ci-contre présente la procédure à observer pour toute personne désireuse d'avoir des réponses quant au projet de rénovation de son logement.

En parallèle du déploiement opérationnel du Pacte Territorial France Rénov', la communauté de communes œuvre à la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU). Complémentaire au Pacte Territorial, cette OPAH RU viendra apporter des aides à la rénovation et un accompagnement spécifique pour les ménages désireux de réaliser des travaux de rénovation de leur logement localisés dans les centres-anciens de Saint-Ambroix, Barjac, Molières-sur-Cèze et Bessèges. 2025 a été l'occasion de finaliser la préfiguration de cette OPAH RU qui sera signée au second semestre 2026 afin d'être pleinement opérante pour le début 2027.

Ces deux dispositifs s'adressent aux propriétaires occupants et aux bailleurs sous conditions de revenus.



RÉNOVATION HABITAT
Pacte Territorial De Cèze Cévennes

Communauté de communes
CÈZE-CÉVENNES
Ensemble pour être unique

1



JE SUIS

Propriétaire occupant / Propriétaire bailleur
Locataire / Syndic de copropriété
du territoire de la communauté de communes

J'AI BESOIN D'UNE INFO / CONSEIL

Rénovation énergétique / Habitat indigne
Adaptation du logement à la perte d'autonomie

2

3

SUR RDV

JE CONTACTE UN CONSEILLER FRANCE RÉNOV'

Espace Conseil France Rénov' De Cèze Cévennes
ecfr-cezecevennes@cpiegard.fr
04 66 52 78 42

Délivrance de l'attestation de passage obligatoire pour votre projet de rénovation énergétique

SERVICE NEUTRE & GRATUIT

4 PERMANENCES LES MERCREDIS APRÈS-MIDI
en Mairie *(voir planning trimestriel sur le site De Cèze Cévennes)*

BARJAC · BESSÈGES · MOLIÈRES/CÈZE · ST-AMBROIX

4

Mon conseiller France Rénov' peut me mettre en relation avec Mon Accompagnateur Rénov' Urbanis *(MAR)* qui suivra mon projet de A à Z.

POUR QUI ?
Les propriétaires occupants modestes ou très modestes et les propriétaires bailleurs sous conditions.

France Rénov' · Agence nationale de l'habitat · République Française · France services · Conseil départemental Gard · PIG Gard · Urbanis

COMMUNICATION

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créé en 2013, au moment de la fusion à l'origine de la communauté de communes De Cèze Cévennes, le site internet de la collectivité s'appuyait depuis douze ans sur la plateforme **Réseau des Communes**.

Après plus d'une décennie de bons et loyaux services, cet outil montrait ses limites : interface vieillissante, arborescence devenue peu lisible à mesure que les compétences et les services de l'intercommunalité se sont étoffés, et ergonomie peu adaptée aux usages actuels, notamment sur mobile.



En 2025, à l'issue d'un travail fastidieux d'actualisation des contenus mené par le service communication, la communauté de communes a basculé vers un nouveau site, développé sur la **plateforme Néopse.**

Ce changement répondait à trois objectifs principaux :

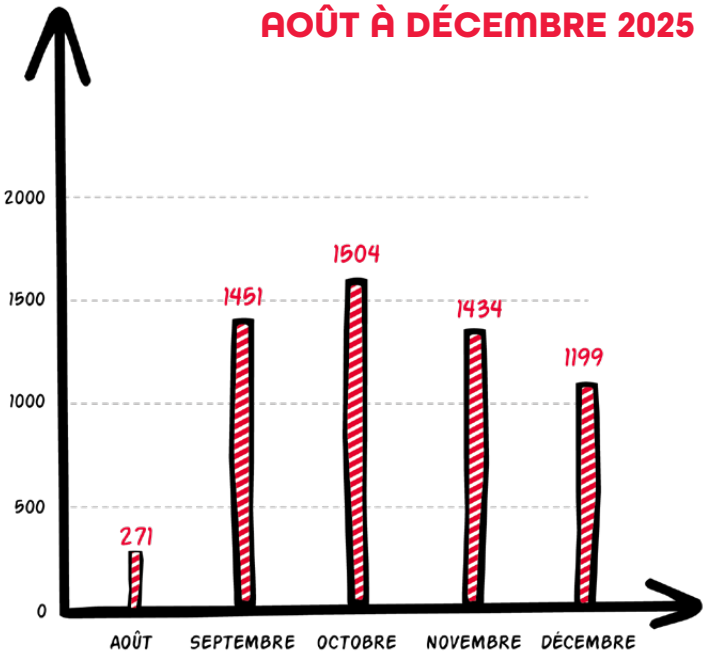
Moderniser l'image numérique du territoire avec un design plus actuel et accessible.

Repenser entièrement l'arborescence du site pour offrir un accès plus intuitif aux informations et démarches, en phase avec l'organisation actuelle des services.

Se doter d'un outil plus simple à administrer au quotidien pour les agents du service communication, garantissant une mise à jour plus régulière des contenus.

Ce nouveau site marque une étape importante dans la stratégie de communication numérique de la communauté de communes, **au service d'un meilleur accès à l'information** pour les habitants des 23 communes du territoire.

FRÉQUENTATION DU SITE
AOÛT À DÉCEMBRE 2025



AGRITOURISME

LE SALON DES MAIRES - 22 MAI 2025

Tout au long de l'année, le service Agritourisme a poursuivi ses actions en faveur de la **valorisation des producteurs et des produits locaux**, en développant des initiatives destinées à faire connaitre les savoir-faire du territoire auprès des habitants et des visiteurs.

Le service à notamment participé à l'installation et à l'animation du stand de la communauté de communes lors du **Salon des Maires du 22 mai 2025**. Véritable **vitrine du territoire**, ce stand a permis de mettre à l'honneur les **producteurs locaux**. La qualité de cette mise en valeur a été largement saluée par les visiteurs et les structures présentes, témoignant de l'intérêt porté aux productions locales.















JOURNÉES IMMERSIVES



Le service Agritourisme a également organisé, en partenariat avec les agriculteurs, l'Office de Tourisme Cèze Cévennes et l'Office de Tourisme de Méjannes-le-Clap, des journées immersives offrant au public l'opportunité de découvrir les agriculteurs, les exploitations, les métiers et les savoir-faire agricoles. Ces rencontres favorisent les échanges entre producteurs et consommateurs tout en sensibilisant les participants aux réalités de l'agriculture locale.













GUIDE DES PRODUCTEURS

Afin de faciliter l'accès à l'offre locale, le Guide des Producteur De Cèze Cévennes a été réédité pour une deuxième année. Ce support constitue un outil pratique pour les habitants et les visiteurs souhaitant privilégier les circuits courts et découvrir la richesse des productions locales.



Enfin, les informations relatives aux producteurs, aux activités et aux offres agritouristiques ont été actualisées et transmises aux offices de tourisme du territoire afin d'alimenter la rubrique « Agritourisme ».
Ces différentes actions s'inscrivent dans une démarche de promotion de l'agriculture locale et de mise en valeur des producteurs du territoire.

DFCI

RÉPARATION, ENTRETIEN ET SÉCURISATION DES PISTES DFCI

Début 2025, **la piste DFCI A72 à Bordezac a subi un affaissement**, provoqué par les pluies printanières dans une zone fragilisée par la coupe des bois brulés de l'incendie de 2022. La géologie argileuse du secteur peut générer des instabilités, accentuées par les fortes pluies. **Le passage sur la piste était devenu dangereux** et la municipalité avait dû prentre un arrêté pour interdire la circulation sur cette portion dont elle est propriétaire. Afin de la rendre à nouveau opérationnelle, **une déviation par une autre piste a été mise en place** pour permettre aux pompiers de réaliser la surveillance estivale du massif. En parallèle, la communauté de communes a répondu en urgence à l'appel à projets DFCI du Ministère de l'Agriculture. Les services de l'État ont validé la prise en charge de la réparation de la piste à hauteur de 80% de la dépense, estimée à 60.000 € HT.





Les travaux réalisés à l'automne 2025 ont consisté en la purge de la zone instable, la **mise en place de 300m³ de blocs d'enrochement bétonnés** et la **reconstitution de la piste**, sans oublier la reprise du fossé et du passage busé qui avait été emporté dans le ravin.

En parallèle de ce chantier, **la communauté de communes a lancé un marché pour la remise aux normes et l'entretien de 16 pistes** sur les communes de Barjac, Bessèges, Courry, Gagnières, Meyrannes, Molières-sur-Cèze, Peyremale, Rivières, Robiac-Rochessadoule, Rochegude et Saint-Brès ainsi que la création d'un point d'eau à Bordezac. **Le chantier, débuté en fin d'année 2025, sera finalisé courant 2026.** D'un montant global de 495.000 € HT, cette opération est financée à hauteur de 80% par l'Union Européenne, la Région Occitanie et le Département du Gard.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD

PRÉFET DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

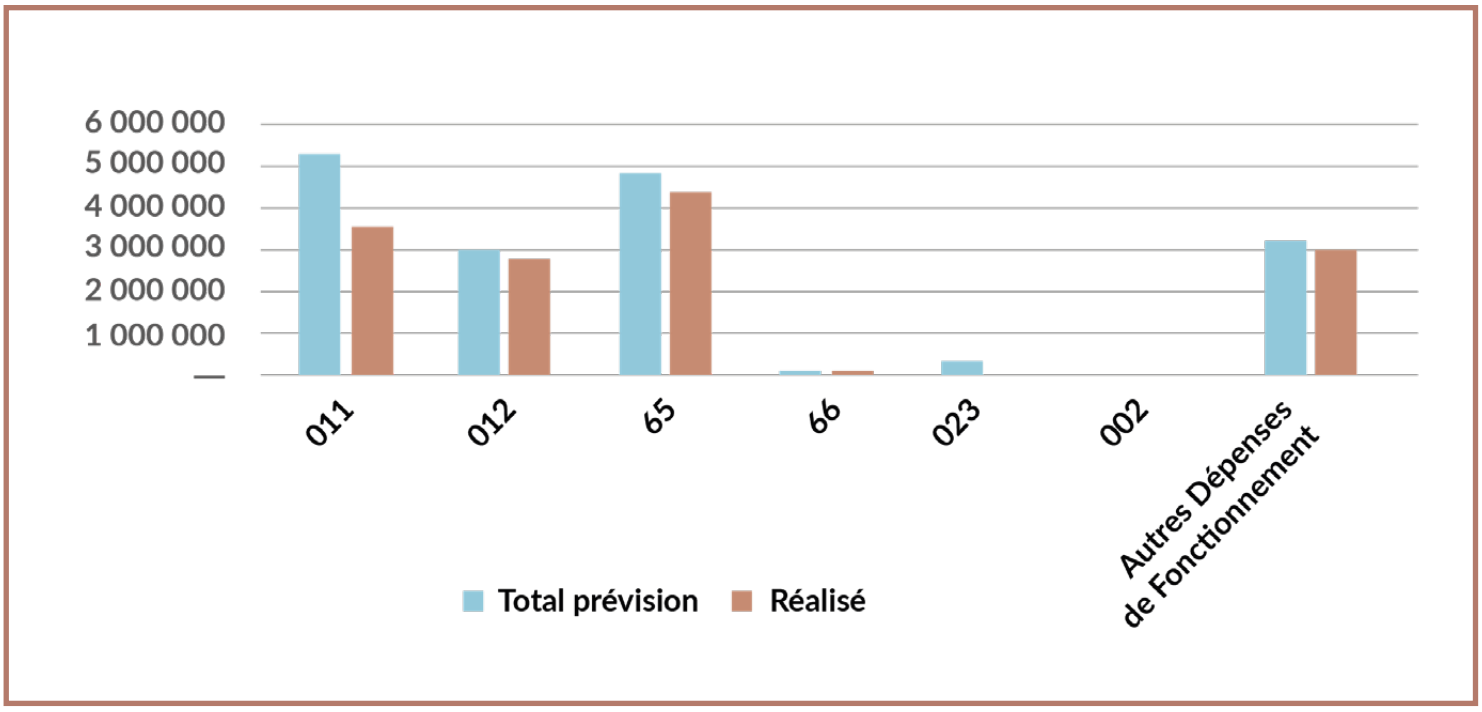
Cofinancé par l'Union européenne

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

FINANCES

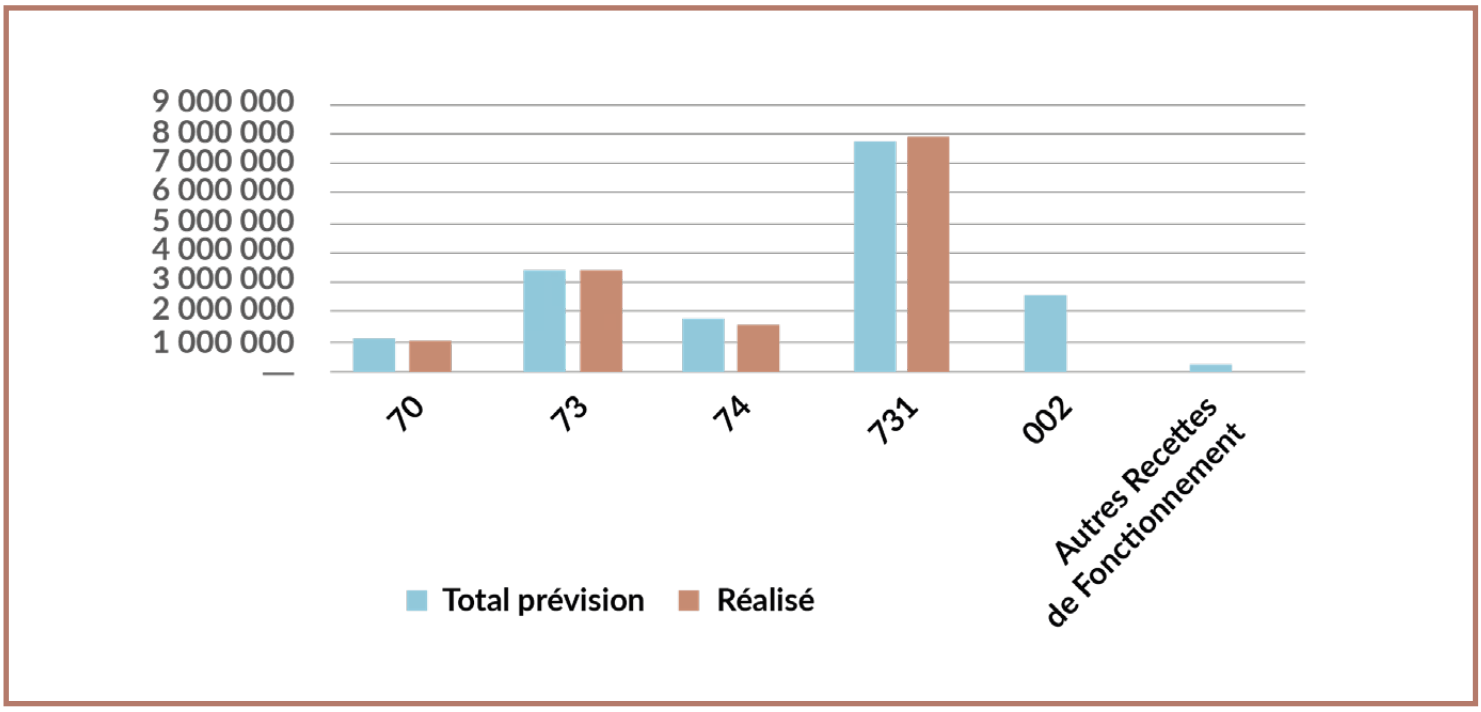
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses Fonctionnement		Total Prévision	Réalisé
011	Charges à Caractère Général	5 268 884	3 544 847
012	Charges de Personnel	2 957 923	2 771 578
65	Autres Charges de Gestion Courante	4 807 937	4 366 811
66	Rbt Intérêts de la Dette	80 059	75 676
023	Virement à la section d'inv.	336 219	-
002	Déficit Reporté	-	-
Autres Dépenses de Fonctionnement		3 202 046	3 034 528
Total Dépenses de Fonctionnement		**16 653 068**	**13 793 440**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes Fonctionnement		Total Prévision	Réalisé
70	Produit des Services des Dom.	1 046 698	1 015 765
73	Impôts et Taxes	3 379 467	3 427 342
74	Dotations et Participations	1 723 170	1 580 966
731	Fiscalité locale	7 773 688	7 925 573
002	Excédent reporté	2 551 805	-
Autres Recettes de Fonctionnement		178 240	-
Total Recettes de Fonctionnement		**16 653 068**	**14 197 098**



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Opérations Financières		Total Prévision	Réalisé
13	Rbt. de Subventions	20 700	-
16	Rbt. Emprunts (Capital)	283 059	281 043
Autres Opérations Financières		20 100	20 100
Total des Opérations Financières		**323 869**	**301 143**
Opérations d'Équipement			
20	Immo. Incorporelles	96 760	2 305
204	Subventions d'équipement	28 400	-
21	Immo. Corporelles	340 601	285 218
23	Travaux en Cours	2 821 063	562 074
Total Équipement		**3 286 824**	**849 597**
040	Opération ordre entre section	67 000	65 893
001	Solde d'éxécution reporté	764 413	
Total Dépenses d'Investissement		**4 442 106**	**1 216 633**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Opérations Financières		Total Prévision	Réalisé
10	Dotations	753 574	341 964
Total des Opérations Financières		**753 574**	**341 964**
Opérations d'Équipement			
13	Suventions d'investissement	1 820 313	593 726
16	Emprunts	1 340 000	600 000
Total Équipement		**3 160 313**	**1 193 726**
021	Virement Section de Fonc.	336 219	-
40	Opérations Ordre entre sections	192 000	189 492
Total Recettes d'Investissement		**4 442 106**	**1 725 182**

RÉSULTAT COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET PRINCIPAL

	Résultat de clôture au 31/12/2025	Recettes 2025	Dépenses 2025	Résultat Exercice	Résultat sans RAR	RAR au 31/12/2025 en dépenses	RAR au 31/12/2025 en recettes	Résultats au 31/12/2025 avec RAR
Section de Fonctionnement	2 551 804,79	14 197 097,95	13 793 440,14	403 657,81	2955 462,60	-	-	2 955 462,60
Section d'Investissement	- 764 413,28	1 725 182,30	1 216 632,66	508 849,64	-255 863,64	692 944,00	554 522,00	- 394 285,64
Totaux	1 787 391,51	15 922 280,25	15 010 072,80	912 207,45	2 699 598,96	692 944,00	554 522,00	2 561 176,96

BORDEZAC : MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE ALVÉOLE

Dans le cadre de la **poursuite de l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Bordezac**, la communauté de communes De Cèze Cévennes a souhaité réaliser les travaux de **mise en service d'une nouvelle alvéole** : l'alvéole n°3.

La communauté de communes a confié au **bureau d'étude FONDASOL** la réalisation d'une mission hydro-géotechnique portant sur la conception technique et réglementaire des travaux à réaliser ainsi qu'une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux.

Les travaux pour la mise en service de l'alvéole 3 ont été réalisés de 2023 à 2025 : terrassements, gestion des eaux, mise en œuvre des barrières de sécurité passive et active, quai de déchargement, etc...



RETOUR EN IMAGES



Février | Étoile de Bessèges



Février | Biblio'Atelier Origami



Mars | Le Relais Emploi au salon du TAF



Mars | Séances de cinéma en partenariat avec *Itinérances* pour les collèges du territoire



Mars | Forum de la Petite Enfance



Avril | Création jardin-forêt commestible avec l'association Ancr'âge



Avril | Restitution artistique des collégiens d'Armand Coussens



Avril | Lancement de l'émission De Cèze Cévennes En Bref avec Radio16



Mai | Journées immersives





Mai | Job dating



Mai | Festival du Livre De Cèze Cévennes



Mai | Marche pour la vue Association IRRP



Mai | Festival du Livre De Cèze Cévennes



Mai | Marche pour la vue - Repas partagé



Mai | Festival du Livre De Cèze Cévennes - Représentation des classes orchestre



Juin | Lancement du parcours pédagogique "L'Échappée Belle" sur la Voie Verte



Juin | Soirée musicale de l'école de musique Sol en Cèze





Septembre | Rentrée des activités seniors



Décembre | Sainte Barbe



Juillet | Légende du Volo Biòu



Octobre | Visite du Préfet du Gard et du Sous-Préfet d'Alès



Novembre | Le Mois du Film Documentaire 2025

DE CÈZE CÉVENNES



120 route d'Uzès prolongée
30500 Saint-Ambroix
04 66 83 77 87

-

info@ceze-cevennes.fr
www.ceze-cevennes.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR

Facebook · Instagram · LinkedIn · X *(Twitter)* · YouTube · Illiwap